

**MINISTERE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE****Arrêté du 2 Jomada El Oula 1428 correspondant au
19 mai 2007 portant désignation des membres du
conseil d'orientation de l'agence nationale de
soutien à l'emploi des jeunes.**

Par arrêté du 2 Jomada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007, sont désignés membres du conseil d'orientation de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, pour une durée de trois (3) ans renouvelable, en application des dispositions de l'article 10 du décret exécutif n° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996, modifié et complété, portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, Mmes et MM. :

- Djidel Hamida, représentante du ministre chargé de l'emploi ;
- Chorfa Abdelkhalek, représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales ;
- Aïssaoui Yamina, représentante du ministre chargé des finances ;
- Chiali Farouk, représentant du ministre chargé des finances ;
- Boubeker Agueb, représentant du ministre chargé des affaires étrangères ;
- Tali Hocine, représentant du ministre chargé de l'agriculture et du développement rural ;
- Sebti Abdelkrim, représentant du ministre chargé de la pêche et des ressources halieutiques ;

- Acha Rabeh, représentant du ministre chargé de la jeunesse ;
- Khamenou Boukhalfa, représentant du ministre chargé de la petite et moyenne entreprise ;
- Ihaddaden Toufik, représentant du commissariat général à la planification et à la prospective ;
- Zouai Rabeh, représentant du président de la chambre algérienne du commerce et de l'industrie ;
- Baghdadli Abdelmadjid, directeur général de l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) ;
- Taïbi Mohamed, directeur général de l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique ;
- El Hadj Salem Atia, représentant du président de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers ;
- Abed Salim, représentant du président du fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs ;
- Ould Hocine Mohamed Chérif, président de la chambre nationale d'agriculture ;
- Benabbes Hosni, représentant du président de l'association des banques et établissements financiers ;
- Belkalem Ibrahim, représentant du président de l'association nationale de défense pour le droit et la promotion de l'emploi ;
- Hallali Salaheddine, représentant du président de l'association nationale des établissements d'enseignement agréés.